

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 61-62 (1994-1997)

Artikel: Les humanités à Saint-Michel, "lieu de mémoire" pédagogique
Autor: Bugnard, Pierre-Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES HUMANITÉS À SAINT-MICHEL, «LIEU DE MÉMOIRE» PÉDAGOGIQUE

Pierre-Philippe Bugnard

I. Première lecture: pèlerinage au «monument»

Le Collège Saint-Michel profile dans le panorama de la capitale¹ cantonale un édifice à haute valeur symbolique, sans doute le plus significatif de Fribourg avec la Cathédrale Saint-Nicolas et l'Hôtel-de-Ville. Détail révélateur, dans son ouvrage sur Saint-Michel, le Recteur Jaccoud intitule le chapitre consacré aux bâtiments du Collège: «Le Monument», avec un «M» majuscule. Déjà, il y a dans le terme choisi par son principal chroniqueur pour le désigner, ce dessein de signifier la dimension d'un édifice dont la fonction historique, exaltante, est jugée digne de mémoire. Canisius lui-même, le fondateur, estimait qu'on ne trouverait pas dans toute la France un collège aux bâtiments d'allure si «*grandiose et somptueuse*»².

Campé sur la colline dominant la ville, l'imposant ensemble collégial de Saint-Michel incarne bien cette forme primordiale de l'intelligence sociale des sociétés traditionnelles: la formation intellectuelle de «l'élite»³. En l'occurrence, l'élite d'une petite République catholique frontrière, enclavée dans la Suisse et l'Europe protestantes. Trois ou quatre siècles de constance pédagogique, ce qui n'exclut nullement l'ouverture sous d'autres formes, butant sur une transition brutale vers les valeurs exogènes, en parallèle-

¹ «Capitale» est justifié dans la mesure où la contribution de Fribourg dans le façonnage de l'identité cantonale a été déterminante. Selon Montesquieu (*Cahiers*): «C'est la capitale qui surtout fait les mœurs des peuples» et Reynold reconnaît, qu'à Fribourg, c'est bien «la République (qui) est l'œuvre de la Ville» (Gonzague de REYNOLD: *Fribourg*, Lausanne Marguerat 1946, p. 6).

² Cité sans indications de sources par Marcel STRUB: «Le Collège Saint-Michel», in *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Fribourg*, T. III, *La Ville de Fribourg. Les monuments religieux* (deuxième partie), Bâle Birkhäuser 1959, p. 147. Plus exactement, Canisius s'était étonné dans une lettre de protestation au Visiteur de l'Ordre qu'un Collège puisse être aussi imposant et aussi coûteux, ce qui restait contraire, selon lui, à la vertu de pauvreté (Jean-André MARQUIS: *Le Collège Saint-Michel de Fribourg (Suisse). Sa fondation et ses débuts 1579-1597*, Thèse lettres, Fribourg Éditions Saint-Paul 1969, p. 132).

³ «Élite» au sens où l'entend encore le recteur Jaccoud lorsqu'il définit la clientèle de son Collège, en 1914: les élèves qui se destinent aux «*professions libérales*» par une formation secondaire aux humanités. Sur la longue durée du Collège, on voit les rejetons de la «*classe dirigeante*», les hautes strates fribourgeoises ou françaises, en particulier pendant la période du Pensionnat (1818-1847), laisser peu à peu la place aux fils de leurs œuvres, armature d'une nouvelle «*classe dominante*». Mais si ces derniers reçoivent toujours la même formation classique par le canal de la section latin-grec du Collège, les couches moins favorisées se destinent plutôt aux nouvelles filières, jugées moins prestigieuses. Pour le cas français, voir Christophe CHARLE: *Les élites de la République 1880-1900*, Paris Fayard 1987, en particulier le chap. I, «De la classe dirigeante à la classe dominante».

le avec le rythme d'évolution du canton: voilà qui atteste d'une tradition suffisamment inscrite dans le temps, marquée au sceau d'une originalité dont le souvenir est encore assez vif pour circonscrire un site de référence aux effets toujours sensibles, fribourgeois et universel. «*Ce vieux Collège vers lequel nos yeux ne se lèvent jamais sans une douce émotion*»⁴: pour l'historien Auguste Schorderet, c'était déjà décerner implicitement à Saint-Michel les qualités requises pour un «haut lieu de mémoire», cette triple relation au temps, au lieu et au sentiment. Pour établir une correspondance utile avec le canon des Lieux de mémoire⁵, voilà sans doute un minimum.

I.a Une pédagogie du site, du plan et du décor: Saint-Michel édifiant

Et pourquoi ne pas assortir cette «étude de cas», comme dirait Pierre Nora, d'une visite du «Monument», tel qu'il nous apparaît encore sur sa colline et tel que les sources nous montrent qu'il a fonctionné? Un pèlerinage! En effet, approcher un lieu de mémoire, c'est-à-dire tenter de «toucher le lieu», qu'est-ce sinon initier une manière de pèlerinage?

Tout d'abord, il y a donc cette position sur la ville, comme pour bien indiquer le lieu d'application le plus prestigieux du magistère cantonal, jusqu'à la fondation de l'Université. À l'origine, l'emplacement bordait la cité, dos à la campagne: le Collège était «*au grand air, en plein soleil, en face de vastes horizons*»⁶. Une implantation qui relève d'une préoccupation de type hygiéniste. Un site résolument moderne, relativement à ceux des couvents médiévaux et de leurs écoles, implantés à même la rue, confinés dans l'étroitesse du maillage urbain, ou alors à l'écart, au bord d'une falaise, au fond d'une sombre vallée. Saint-Michel tout au contraire, greffé sur une maison forte, domine la Cité catholique du haut de l'escarpement du Belsex, le «beau rocher». Un site convoité, acquis au prix fort⁷. Il fallait que le Collège s'inscrive dans une perspective qui rehausse sa fonction: celle d'un maître des savoirs et d'un directeur des consciences. Un bastion qu'on réserve habituellement au siège de la puissance publique, toujours confiné à l'emplacement du château fort des ducs fondateurs, plus bas, au cœur du vieux bourg. Et l'on saisit d'un seul coup d'œil jeté sur le panorama de la ville — les gravures du siècle dernier encore l'attestent — qu'une des clés du pou-

⁴ Auguste SCHORDERET: «Le Collège Saint-Michel», in *Annales Fribourgeoises*, VI, 1918, p. 50.

⁵ *Les Lieux de mémoire* (Dir. Pierre NORA), 3 t., 7 vol., Paris Gallimard Bibliothèque illustrée des histoires, 1984 1992.

⁶ Ainsi que l'observe le recteur Jaccoud (Jean-Baptiste JACCOUD: *Notice sur le Collège Saint-Michel*, Fribourg Imprimerie Saint-Paul 1914, p. 29).

⁷ Voir André-Jean MARQUIS: *op. cit.*, pp. 126-127.

voir est maintenant détenue par un nouveau bras séculier: la pédagogie, imposée du haut d'une citadelle, «une forteresse (qui) semble commander à tout ce qui l'entoure», observait le Père Girard⁸. Selon Reynold, c'est «la Cité des études au-dessus de la Cité du gouvernement»⁹, haut quartier latin dont les facultés des sciences humaines de l'Université renforceront la fonction au XX^e siècle. Ainsi, en confiant la formation de l'élite aux soldats du Christ, les «princes» du pays font de leur religion un enjeu de leur politique. L'esprit d'entreprise, pour plusieurs siècles, se cristallise dans l'investissement confessionnel, autour d'une volonté inébranlable d'emprise normative sur les esprits. On sait qu'en Europe, la Réforme catholique se double d'une Contre-Réforme dont les forteresses sont des collèges, nouveaux fers de lance d'un combat idéologique se substituant à la croisade les armes à la main. Pour la civilisation, c'est un réel adoucissement des mœurs qui peut au moins faire figure de progrès relatif. Et c'est précisément pour rendre manifeste l'agent de ce progrès qu'il faut en afficher la symbolique au fronton du paysage.

Et du site qui inscrit le prestige de l'édifice dans la géographie urbaine, il faut donc aller au plan extérieur dont la structure en révèle les fonctions. Conformément aux canons du célèbre «*modo nostro*»¹⁰ leur imposant de concevoir chaque établissement comme un cloître, une école et un lieu de culte distincts, les architectes jésuites ouvrent les classes du bâtiment des cours (ou «gymnase») sur la façade nord-est, ce qui permet de préserver la quiétude des jardins intérieurs sur lesquels donnent la maison des Pères (ou «collège»), l'appartement du recteur et les salles conventuelles (bibliothèque, réfectoire...) ¹¹. L'église, elle, est excentrée afin de ménager pour la ville un accès indépendant aux offices et à la prédication.

⁸ *Explication du Plan de Fribourg, dédié à la jeunesse de cette ville, pour lui servir de première leçon de géographie*, Lucerne Meyer 1827, p. 56.

⁹ Gonzague de REYNOLD: Fribourg, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰ Le code de construction «selon notre façon (de procéder)» basé sur le modèle du Collège Romain construit en 1560, code que les architectes jésuites devaient respecter pour placer les collèges en situation d'appliquer les prescriptions du *Ratio studiorum*. Voir Jean VALLERY-RADOT: *Le recueil de plans d'édifices de la Compagnie de Jésus conservé à la bibliothèque de Paris*, Rome 1960.

¹¹ Brigitte Pradervaud-Amiet, dans son étude comparative très instructive sur l'Académie de Lausanne et les collèges, notamment ceux des jésuites, considère l'angle obtus formé entre l'aile nord et l'aile est de Saint-Michel comme une «particularité étonnante»: ainsi, «en ouvrant un peu l'angle formé entre les bâtiments, le soleil pénètre plus rapidement dans ceux-ci» (Brigitte PRADERVAND-AMIET: *L'Ancienne Académie de Lausanne. Innovation et tradition dans l'architecture scolaire du XVI^e siècle*, Études et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne XV, Lausanne 1987, pp. 83, 99).

En réalité, dans l'aile est de Saint-Michel ce sont les corridors qui reçoivent le soleil et non les salles de classes qui s'ouvrent sur le versant opposé (Le rayonnement direct n'est pas un allié objectif de l'ergonomie scolaire). Bien que le choix du site réponde globalement à une préoccupation de type hygiéniste, on l'a dit, le plan du Collège privilégie le fonctionnel — ainsi, l'église monumentale, placée au sud pour qu'on puisse y accéder directement de la ville, fait ombrage aux bâtiments —, un plan que les Jésuites ont réalisé sur le site du Belsex en pédagogues avertis et en religieux soucieux de sérénité. Par ailleurs, ce sont les fondations

Quant au plan intérieur et au décor, leur rôle est d'illustrer la pédagogie des lieux, d'en fixer la finalité dans les esprits, d'éveiller les sens à une intériorisation de ses messages plastiques. Une pédagogie édifiante donc, relayée dans la classe par les humanités du *Ratio studiorum*¹². Au premier étage de l'aile ouest reliant le corps central à l'église, la porte majestueuse de l'appartement du recteur circonscrit le siège du magistère. Du Père jésuite au directeur ecclésiastique d'après la proscription de 1848, hormis une brève période de transition, le recteur gouverne son Collège en toute autonomie, en accord avec la philosophie politique et sociale de l'État. Et la première représentation de la légitimité d'un système centré sur la personnalité de son chef charismatique apparaît tout autour de la porte marquant son point d'ancrage. Dans le hall solennel, une galerie de portraits mêle le souvenir des fondateurs aux grands tableaux de la vie du Christ. A partir de ce premier étage névralgique, les représentations des grandes figures essaient comme en autant de cercles concentriques dans les corridors, la salle à manger des professeurs, les chapelles et bien sûr l'immense église rococo. A elle seule, celle-ci représente tout un lieu de mémoire de l'édification catholique¹³, avec de nombreuses reproductions plastiques des protagonistes de la propagande des Jésuites, jusqu'aux somptueuses statues d'argent du trésor de la Grande Congrégation latine¹⁴: l'archange saint Michel (tableaux, fresques, statue du trésor), saint Ignace (tableaux, buste du trésor) à qui est dédié une chapelle, les trois Pères fondateurs (le prévôt Schneuwly, le nonce Bonomio, le père Canisius), ainsi que les Jésuites qui se sont distingués dans le monde¹⁵. Partout, des Autorités proposées à l'édification des généra-

d'un bâtiment préexistant qui ont très vraisemblablement déterminé le fameux angle obtus entre les ailes nord et est, comme le montre la grande vue colorisée de Grégoire Sickinger (1582) où apparaît encore la «*maison forte*» originelle, implantée sur l'axe sud-est / nord-ouest du futur gymnase (Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg).

La même étude suggère que le plan adopté pour l'Académie de Lausanne ait été repris à Fribourg pour Saint-Michel: la proximité des deux villes devrait rendre l'hypothèse «*plausible*», soutient l'auteur, d'autant plus que les architectes de Fribourg ne seraient «*probablement pas*» jésuites — supposition reprise de l'historien d'art Marcel Strub (*op. cit.*, p. 136) —, sans quoi ils n'auraient «*probablement pas*» pu s'inspirer d'une réalisation protestante. Vaine pétition de principe puisque les deux ensembles ne procèdent pas de la même architectonie et que la paternité des plans a été formellement attribuée aux fils de saint Ignace (Jean-André MARQUIS: *op. cit.*, p. 127).

¹² Voir plus loin, «Deuxième lecture: la mémoire des humanités».

¹³ Parmi les nombreuses publications consacrées au Collège Saint-Michel, la référence obligée concernant plus particulièrement son architecture reste Marcel STRUB: «Le Collège Saint-Michel», in *op. cit.*, pp. 97-158.

¹⁴ Vouée au culte marial, elle encadrait les étudiants des années supérieures dans les œuvres de charité. En dépit de nombreuses vicissitudes, elle est toujours active à l'heure actuelle. Voyez Yvan ANDREY: *Ad Majorem Dei Gloriam. Le trésor de la Grande Congrégation latine et la pharmacie du Collège Saint-Michel de Fribourg*, Fribourg Musée d'Art et d'Histoire, catalogue de l'exposition de 1990, 83 p.

¹⁵ Tel le Père Jacques Ga(s)choud, célèbre missionnaire à Constantinople au XVIII^e s.

tions de collégiens, tel le frêle de Reynold, tantôt animé d'une curiosité admirative pour les dix-neuf tableaux de la vie de saint Ignace, tantôt agité d'une ferveur mêlée d'effroi pour la grande fresque de saint Michel terrassant Lucifer¹⁶!

Incontestablement, le champion du panthéon de Saint-Michel, c'est Pierre Canisius: grands tableaux au corridor du premier étage ainsi qu'au chœur de l'église — où le saint est représenté par Wuilleret prêchant *urbi et orbi* —, chambre mortuaire transformée en chapelle, buste du Bienheureux commentant les Écritures sur la place d'entrée du Collège — au pied duquel se tirent souvent les photos de classes —tombeau au centre du chœur avec des restes transférés en 1625, châsse des reliques conservées dans la chapelle ronde, de la béatification (1865) à la canonisation (1925), puis transférée au chœur. Le Collège baigne dans le climat de cette représentation édifiante: partout, le rôle du réformateur catholique est glorifié, inscrit aux murs du Collège-Monument.

I.b. Une pédagogie de la cérémonie: Saint-Michel foyer de la Cité

Mais l'image brute ne signifie rien sans l'exubérance du rituel baroque qui l'enveloppe dans une atmosphère de religiosité et de sensualité. L'impact, à l'intérieur et à l'extérieur du Collège, en est mesurable à l'aune de nombreux témoignages. Prenons les plus significatifs du dernier siècle¹⁷.

La «Grande démonstration» de la béatification est organisée en 1865 autour du transfert des reliques du Bienheureux fondateur par procession solennelle de la collégiale Saint-Nicolas à l'église du Collège et dépôt de la châsse dans la chapelle ronde sise au bas de l'église baptisée pour la circonstance «Chapelle du B. P. Canisius». Le rite se déroule en présence des évêques suisses, du gouvernement *in corpore* «à la tête du peuple», du corps enseignant, quatre Jésuites en dalmatique portant la châsse (ce sont eux qui ont instruit le procès en béatification), les élèves sonnant la fanfare. La journée marque d'une pierre blanche la mémoire des collégiens, sans compter qu'elle s'ouvre sur une fête de trois jours! Les Jésuites, proscrits par les articles d'exception de la constitution fédérale de 1848; le gouvernement, à peine sorti de la crise financière des chemins de fer; le Collège lui-même, dont la nouvelle organisation n'a pas encore pu faire ses preuves; chacun saisit l'occasion pour restaurer un crédit chancelant auprès de l'opinion. Saint-Michel remplit parfaitement son rôle de catalyseur en déclenchant une réaction de consensus autour de son fondateur élu triomphalement au firmament du

¹⁶ Gonzague de REYNOLD: *Mes Mémoires*, Genève Éditions Générales, T II, pp. 224-226.

¹⁷ Voir bibliographie des sources annexée, n^{os} 10-15.

panthéon cantonal. C'est la naissance d'un culte susceptible de favoriser le rassemblement — ou la récupération — des forces intérieures, au rythme des jubilé, occasions d'estomper l'effet des crises qui menacent l'unicité ou l'image de la frêle République chrétienne.

Ainsi, en particulier, le Cinquantenaire de la béatification (1915) qui coïncide avec une période critique pour le régime conservateur-catholique en proie aux scandales et à la révolution de palais. Les fêtes sont organisées «*pour la ville*» et «*pour le reste du canton*» — illustration de l'audience du Collège, point de convergence souhaité entre la ville et la campagne —, avec panégyrique par l'Évêque et inauguration du buste en bronze dans le nouveau jardin anglais. La chapelle de la Chambre mortuaire est percée d'une nouvelle porte afin d'en faciliter l'accès de l'extérieur pour les pèlerins.

En 1921, pour le quatrième centenaire de la naissance de Canisius, les cérémonies sont marquées par un Bref de Benoît XV, une lettre pastorale des Évêques suisses, un office pontifical, une grande procession à travers la ville avec participation ostentatoire de l'Université. La haute école a pu faire ombrage à Saint-Michel par la concurrence de sa chaire de philosophie, et elle vient sceller la réconciliation avant la grande «illumination» du soir.

En 1925, la canonisation fournit l'occasion d'une exubérance communicative et marque le point culminant d'un hommage rendu, par le truchement de Canisius, aux humanités classiques. Un groupe de professeurs et d'élèves s'était rendu à Saint-Pierre de Rome pour la cérémonie de proclamation de Canisius «saint et docteur de l'Église». Le titre de «docteur», tout à fait inattendu, provoque aussitôt l'allégresse à Fribourg où «la ville entière» accourt vers le Collège illuminé. Durant tout l'été, les pèlerinages se succèdent sur le tombeau du nouveau saint, au chœur de l'église Saint-Michel. Pour le Collège, l'élévation de son fondateur au titre de «docteur de l'Église» tient lieu de haute reconnaissance du système d'éducation prodigué par les héritiers des Jésuites: dans le contexte de la querelle du latin qui resurgit dans l'entre-deux-guerres avec l'admission à l'Université de Genève notamment de candidats non détenteurs d'un bac classique, la décision de Rome, en sanctifiant les humanités, renforce Saint-Michel dans ses certitudes pédagogiques¹⁸. Après les anathèmes du Sonderbund et du Kulturkampf, assortis d'un mépris perçu comme une persécution des grands cantons libéraux, Fribourg relève enfin la tête, d'autant plus que le chiffre mythique des 1000 élèves (y compris les

¹⁸ Anecdote révélatrice de la querelle, l'écrivain Léon Savary, protestant d'origine ayant fait ses humanités à Saint-Michel, s'indigne vers 1930 qu'on puisse entrer à l'université sans avoir étudié le latin. Voir LÉON SAVARY: *Le Collège Saint-Michel*, Paris, Neuchâtel Institutions et traditions de la Suisse romande sd (1932), p. 36.

150 élèves de la Villa Saint-Jean, section française du Collège)¹⁹ vient d'être atteint. «On se réjouissait de ce chiffre comme d'une victoire» soulignent les témoins: Saint-Michel, gardien des humanités, peut se targuer de la qualité et de la quantité, preuve qu'il ne le cède en rien aux établissements des grandes villes de tradition protestante.

Bientôt, la petite chapelle qui abrite les restes du nouveau saint s'avère trop étroite pour répondre à l'essor de son culte. On songe d'abord à une crypte sous le maître-autel, dans la tradition médiévale. Finalement, tout le chœur est restauré et le samedi 4 juillet 1942 se déroule dans le faste habituel la translation solennelle des reliques en présence du gouvernement, manifestant une fois de plus l'intangibilité de l'union du trône et de l'autel à Fribourg, au cœur même du pôle pédagogique emblématique de la République. Une «émouvante» procession accompagne la châsse jusqu'à sa nouvelle place d'honneur à l'issue de l'office pontifical ponctué d'un nouveau panégyrique par l'Évêque²⁰.

La dernière grande célébration publique consacrée au culte de Canisius déroule ses fastes en 1947 à l'occasion du 350^e anniversaire de sa mort, en présence du nonce Bernardini²¹.

L'évolution rapide vers la civilisation dite «programmée», pratiquement sans la transition industrielle, interrompt un culte officiel qui jouait à Fribourg le rôle d'un catalyseur des énergies confessionnelles et politiques, autour d'un magistère charismatique. Après l'abandon de l'obligation de la grand messe dominicale, «en commun», c'est-à-dire internes et externes réunis, c'est la fête annuelle du saint qui perpétue désormais dans l'intimité du Collège, par une grand-messe solennelle, le souvenir du Père fondateur. Et pour quelques années encore, Saint-Michel fait la démonstration de sa fonction culturelle prestigieuse en envoyant défiler dans la ville, pour la procession de la Fête-Dieu, ses impressionnantes cohortes de collégiens en uniforme²².

Point de ralliement profondément ancré dans la psychologie collective du fait de sa longue tradition de résistance, une résistance renforcée par son rôle de «*Collège d'exil*»²³ et de clé de voûte de la Citadelle catholique avant la fondation de l'Université,

¹⁹ Accueillant enseignants et élèves venus de France dès 1903 sous l'effet des lois de laïcisation des congrégations enseignantes du régime Combes et recréant à Fribourg une situation un peu analogue à celle du Pensionnat sous la Monarchie de Juillet.

²⁰ L'ancienne chapelle ronde du B.P.C. devient celle de saint Nicolas de Flüe canonisé en 1947.

²¹ En 1965, pour le centenaire de la béatification, le culte public est transféré à l'Université.

²² Voir l'analyse quasi anthropologique faite sur la part du Collège dans le rite emblématique de la Fête-Dieu, in Claude MACHEREL; Jean STEINAUER: *L'État de Ciel. Portrait de ville avec rite. La Fête-Dieu de Fribourg*, Fribourg Méandre Éditions 1989, pp. 60-65 («Disciplines du corps»). Sur le Collège vers 1950, voir aussi p. 180.

²³ Pour les fils de famille français aux périodes de libéralisation ou de laïcisation scolaire.

Saint-Michel perd donc sa fonction de foyer autour duquel gravitait la Cité. Un foyer inscrit au sommet d'une géographie dont les contours évidents se sont estompés sous l'effet de l'urbanisme²⁴. Et puis, la photographie, en révélant le panorama réel, a gommé les distorsions qui conféraient à Saint-Michel, dans les représentations plastiques, une dimension directement proportionnelle à sa fonction sociale historique. Aujourd'hui, l'État-providence s'est à son tour réservé le haut du pavé panoramique avec son palais hospitalier effaçant de sa masse imposante l'ancienne ligne de l'horizon urbain²⁵.

Dernier indice d'une mutation profonde, Saint-Michel a troqué son statut de Collège confessionnel — vers 1955, le nombre des professeurs laïques représente deux tiers du corps enseignant — contre celui de lieu de mémoire pédagogique dont les programmes d'études perpétuent sans doute plus fidèlement qu'un culte désuet, la longue tradition.

II. Deuxième lecture: la mémoire des humanités

II.a. Problématique

On s'essaierait en vain à élire l'empereur des lieux de mémoire susceptible de fournir la clé d'une histoire toute entière. Les forces qui ont forgé «les France», pour reprendre le titre du tome III des *Lieux de mémoire*, ont modelé des lignes de partage dont aucune n'est exclusive de l'autre. Mais à condition d'oublier les différences de nature qui rendraient toute comparaison caduque avec le grand voisin de l'ouest, à Fribourg, ni la république n'eut à s'affirmer contre la monarchie, ni la démocratie n'eut à affronter la grande dictature. Et cette histoire relativement tranquille en réduit d'autant la liste des lieux de mémoire potentiels. Ici, la république remonte au temps de l'aristocratie, et de «la chose publique gouvernée par les meilleurs» au «gouvernement de la chose publique par les représentants du plus grand nombre», la transition s'opère sans cette révolution marquée là-bas par la terreur et la centralisation, sans cette fracture en deux blocs hostiles mais communiant dans des nationalismes réparateurs: celui de l'Empire colonial, celui de la Revanche, et peut-être aujourd'hui, à l'heure de nouvelles peurs, dans le patriotisme rassérénant des lieux de mémoire.

²⁴ Jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle, avant la destruction des murailles médiévales, l'iconographie de la ville atteste cet aspect oublié de l'ancienne morphologie urbaine. Une réalité effacée par le développement des quartiers périphériques qui font écran derrière l'ensemble collégial ou le masquent en partie, vu du Bourg.

²⁵ Comme à Lausanne, autre cité étagée dont l'Académie avait d'ailleurs aussi été campée au balcon du bourg médiéval. Bien entendu, d'autres bâtiments monumentaux traduisent aussi dans le panorama de Fribourg les nouvelles fonctions de l'État-providence et de la société postindustrielle — l'Administration des finances, le siège de la Banque de l'État, l'Eurotel... —, avec plus ou moins de bonheur.

Ni autoritaire, dans le sens où le jacobinisme centralisateur ne lui fut d'aucun secours, ni unitaire, dans le sens où ses minorités restaient inviolables parce que nationales, la république fribourgeoise dispose donc d'une palette forcément moins contrastée mais présentant une touche originale relativement au tableau français: dans l'hypothèse où le politique ne serait donc pas ici une clé aussi décisive, faudrait-il chercher l'explication de Fribourg dans les structures plus proprement culturelles? Ont-elles joué les premiers rôles dans le modelage de la «République chrétienne»? Vu l'enrôlement inévitable des mémoires locales dans le creuset d'une culture commune, «nécessité prioritaire» selon Pierre Nora²⁶, le modèle fribourgeois pourrait d'ailleurs présenter une configuration de lieux de mémoire moins tributaire de l'héritage révolutionnaire — fabriquer des «fils de 89» — que de la tradition contre-révolutionnaire — modeler des catholiques respectueux des hiérarchies —. Et puis, nourri d'une identité assez largement construite sur l'opposition à ses ennemis extérieurs, réels ou supposés — les protestants, les libéraux, les centralisateurs, le monde industriel —, le processus de «mémorialisation» fribourgeois participe de l'émergence d'une mentalité d'assiégé et d'un esprit de citadelle.

Il y aurait donc eu pour cette micro-nation cantonale — «lieu de mémoire» n'implique-t-il pas de fait «nation»? — un facteur d'identification et une «mémorialisation» émergeant au pur politique, quand bien même celui-ci contribua naturellement à lui forger une part importante de destin. Et si dans cette avancée plus tributaire de la culture que du politique, par hypothèse, le lieu de mémoire clé de l'histoire fribourgeoise n'était qu'un simple programme scolaire érigé en méthode d'éducation? Celui-là même qu'on appliqua plusieurs siècles durant au sein de cet auguste «Monument», promu dans la conscience historique cantonale au rang des sites emblématiques de la République chrétienne: le Collège Saint-Michel et son programme d'humanités!

Justement, dans cette République où «l'ordre traditionnel» a perduré, le problème est de déterminer ce qui aura permis un passage assez direct de la république gouvernée et du pays rural à la démocratie pluraliste et à l'économie postindustrielle? Il a forcément fallu une forte hiérarchie capable de conquérir les masses, de les canaliser, de les maintenir dans le giron des «valeurs traditionnelles», de leur éviter tant que possible les «bouleversements sociaux».

Cette conquête, il serait banal de constater qu'elle a réussi grâce à l'élargissement de l'élite aristocratique aux couches aspirant à devenir les bourgeois-gentilshommes des nouvelles forces dirigeantes, par éducation. Une éducation rigoureusement définie et appliquée, hormis la parenthèse radicale des années 1850, la restauration scolaire

²⁶ Pierre NORA: «De la République à la Nation», in *Les Lieux de mémoire* (Dir. Pierre NORA), I, *La République*. Paris Gallimard 1984, p. 652.

l'emportant sur les projets libéraux. À défaut de la conviction, ce qui est la finalité des pédagogies dites «modernes» visant à des connaissances fonctionnelles, c'est l'inculcation des valeurs hiérarchiques et des savoirs rationnels qui constitue alors le facteur déterminant de la formation des esprits dans le cadre de l'enseignement dit «traditionnel». C'est sans doute une condition minimum pour se garantir contre les solutions extrêmes quand la démocratie tarde à se fonder sur l'instruction libérale. Et l'agent porteur des valeurs défendues par les hiérarchies traditionnelles, de l'esprit de la Contre-Réforme à celui du «contre-libéralisme», cela peut être davantage un programme pédagogique, structure plus imperméable aux aléas de l'histoire, que le personnel chargé de l'appliquer, étant donné les proscriptions dont sont, en l'occurrence, victimes les Jésuites. Ainsi, leur *Ratio studiorum*²⁷ dont les différentes moutures transmettront l'esprit, sinon la lettre, de l'éducation traditionnelle, par les humanités, jusqu'au XX^e siècle. Le célèbre *Mémoire* que publie en 1834 le Recteur de Saint-Michel ainsi que le *Cours d'études*²⁸ du Collège qui lui est annexé, directement inspirés de la rénovation du *Ratio* des années 1830, dicteront les finalités pédagogiques du secondaire supérieur fribourgeois jusqu'à notre époque.

Dans sa thèse sur le Collège jésuite de Saint-Michel des années 1830-1840, Kathleen Ashe a souligné le rôle conservateur du *Ratio* dans la transmission de l'idéal pédagogique d'Ancien Régime, par dessus la période révolutionnaire, en dépit des remises en question de l'éducation classique lancées par les libéraux:

«When the Jesuits returned to Fribourg in 1818, the *Ratio* which had served the Society of the Ancien Régime so well was still being observed in its essential points, and was to remain the basis of the classical education offered by the College. But by now men were beginning to question whether a classical education was the best tool for fitting men for society. They were witnessing the birth of a new civilization, the technical civilization, and the rise of national democracies. In the light of the new needs created by this developments, they cast a critical glance at the programs of public instruction.»²⁹

²⁷ Contraction usuelle de *Ratio atque institutio studiorum societatis Jesu*, titre de l'ouvrage collectif rédigé en 1587 et qui complétait les règlements qu'Ignace de Loyola avait prévus pour tous les établissements de l'ordre des Jésuites. Ce modèle de vie disciplinaire et pédagogique, dont la version de 1603 restera inchangée jusqu'en 1832, devait rendre plus efficace le rôle des collèges fondés pour lutter contre l'extension du protestantisme.

²⁸ La version du Cours d'études de 1834 a été publiée in extenso, avec les moutures de 1829 et de 1843, en annexe de Kathleen ASHE: *The Jesuit Academy (Pensionnat) of Saint Michel in Fribourg, 1827-1847*, Thèse Lettres, Fribourg Éditions universitaires Collection études et recherches d'histoire contemporaine, Série historique (1) 1971, 196 p.

²⁹ Kathleen ASHE: *op. cit.*, p. 52.

La perspective vaut bien un détour. Il faut donc passer par le système d'éducation appliqué au sein de l'institution qui restera jusqu'au tournant du siècle l'unique établissement chargé de former l'élite du canton: le Collège Saint-Michel de Fribourg. «*Tout ou presque tout ce qui compte dans la ville est sorti de Saint-Michel*», constatait Léon Savary dans l'entre-deux-guerres encore³⁰. Un monopole conforme à l'idéal d'unicité pédagogique et culturelle de la République aristocratique, mais qui tient aussi bien sûr à l'exiguïté de son territoire. Ni la République radicale — le monopole de la formation des élites pouvait tout aussi bien servir à des fins contraires —, ni la République bourgeoise, héritière de la République aristocratique, ne le remettrent en question. Sauf que le statut de l'établissement sera ramené, avec la création de l'Université en 1889, à celui plus commun d'antichambre des études supérieures, avec une rude concurrence pour son enseignement de philosophie, tout en lui conservant l'exclusivité de l'enseignement secondaire supérieur classique jusqu'aux années 1970. Au regard de cette longue durée, on mesure mieux aussi l'effet du monopole sur la constance pédagogique qui confère aujourd'hui à Saint-Michel son statut de lieu de mémoire.

II.b. Méthode

Une des difficultés qu'offre l'approche par l'histoire de l'enseignement, dans la problématique des lieux de mémoire, c'est la détermination de la source emblématique d'une pédagogie tributaire de quatre siècles de tradition scolaire. La mesure du décalage entre le caractère normatif des textes pris comme référence et la pratique quotidienne reste par ailleurs très aléatoire du fait de l'absence de sources directes sur l'enseignement dans le secret de la classe. Il s'agit donc davantage d'une analyse des opinions véhiculées et forcément, colportées, par les sources indirectes sur les humanités à Saint-Michel, qu'une véritable étude de la pratique des études classiques fondée sur les données expérimentales de l'histoire scolaire. C'est une première approche de type qualitatif. Par ailleurs, on sait qu'en accordant une confiance aveugle aux instructions officielles, on court le risque de trahir l'esprit des Jésuites et de leurs successeurs qui cherchaient plutôt des compromis entre l'environnement culturel, les attentes politiques et sociales du lieu d'application de leur magistère d'une part³¹, et les directives de la Compagnie, de l'autre³². Faute de moyens heuristiques et logistiques idoines,

³⁰ Léon SAVARY: *Fribourg*, in «Les Cahiers romands 3», Lausanne Librairie Payot 1929, p. 33.

³¹ Déjà Durkheim soulignait ce trait caractéristique de leur politique et de leur pédagogie. Voir, Émile DURKHEIM: *L'évolution pédagogique en France*, Paris Presses Universitaires de France 1938, chap. VI, pp. 275-288 (Reprint PUF «Quadrige» 1990).

³² Sur l'heuristique propre à la Compagnie, voir les textes réunis et présentés par Marie-Madeleine COMPÈRE: *François de Dainville, L'éducation des jésuites (XVI^e XVIII^e siècles)*, Paris Les Éditions de Minuit 1978 (Introduction, pp. 9-22).

j'éluderai pratiquement la seconde difficulté, hormis la prise en compte des rares témoignages qui ont pu être immédiatement et provisoirement recueillis. Quant à la première, je propose de l'aborder en saisissant l'opportunité du débat scolaire de 1830 entre libéraux et Ultras. Parmi les nombreuses pétitions qui affluent auprès du Petit-Conseil, fin novembre 1830, dans un climat européen de «révolutions libérales» et de bouleversements constitutionnels, celle du Conseil municipal de Bulle, deuxième «ville» du canton, insiste en particulier sur «l'importance de l'éducation» pour aussitôt déplorer qu'elle soit confiée aux Jésuites³³. Une série de brochures et de libelles se répondent alors en faisant le procès ou l'apologie de l'enseignement prodigué par les fils de saint Ignace³⁴. Le *Mémoire* de 1834 ainsi que le Cours d'études qui lui est associé, s'inscrivent donc justement dans une philosophie de l'éducation pour de nombreuses générations de collégiens. On peut ainsi tenter une périodisation du débat séculaire sur la portée des études classiques, à travers les sources indirectes immédiatement disponibles.

II.c. La permanence des humanités

II.c.1 L'apologie des humanités

Les brochures parues dans l'effervescence libérale de 1830 réclament l'abolition du patriciat et l'égalité des droits politiques. Mais en exigeant «une représentation fondée sur la double base de la population et de l'état d'instruction», la revendication politique débouche aussitôt sur un véritable acte de foi envers l'éducation: les libéraux, en particulier les Bullois dont la pétition est particulièrement revendicative, voire décisive³⁵, veulent fonder la République sur une nouvelle culture scolaire, bâtie au détriment du grec et du latin, ces «mots», ces «élégantes bagatelles» qui «ne sauraient convenir à la robuste jeunesse de la pauvre Helvétie». Au sortir du collège, on devrait pouvoir «entreprendre» et «se vouer avec succès aux arts industriels»³⁶. D'après la pétition

Pour embrasser d'un coup d'œil l'histoire mouvementée de la Compagnie en France voisine, histoire à laquelle le Collège Saint-Michel est conjoncturellement liée, théoriquement jusqu'à l'abrogation des Lois Combes sous Vichy, en fait jusqu'à l'adoucissement de leur application dans l'entre-deux-guerres, on peut se référer à l'introduction du tome I, «Les Jésuites», in *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine* (Dir. Paul DUCLOS), Paris Beauchesne 1985, pp. 5-16.

³³ Je laisse de côté ici tout l'aspect du débat qui tient à la personnalité du Père Girard et au rôle que les libéraux veulent alors lui faire tenir dans l'école fribourgeoise, en l'opposant aux Jésuites, question déjà traitée par une abondante littérature.

³⁴ Pour alléger l'appareil critique, je livre en annexe la bibliographie des monographies imprimées à caractère de sources.

³⁵ Voir Colette RIME: «Le rôle des Gruériens dans le bouleversement des institutions politiques de 1830-1831», in *Cahiers du Musée gruérien* 1993, Bulle 1993, pp. 1-34.

³⁶ *Pétition du Conseil municipal de la Ville de Bulle, au Conseil d'État de la Ville et République de Fribourg; pour demander le changement de la forme du Gouvernement*, p. 12 (Voir la bibliographie des sources annexée).

d'un groupe d'élèves contestataires sur laquelle je reviendrai, tels sont en effet les «moyens les plus sûrs pour développer les facultés intellectuelles, acquérir de la justesse et de la méthode»³⁷. Une méthode concurrente à celle des humanités, en quelque sorte, donc le lancement d'une véritable révolution pédagogique au demeurant sans lendemain.

Histoire «positive» et histoire édifiante

Trait révélateur de la place prise par Clio dans la conscience des contemporains, on tient la manière dont est traité un cours d'histoire, par exemple dans un article de la *Revue Suisse*³⁸, comme très significative de l'état d'esprit de toute l'institution auquel il est rattaché. C'est bien dans cette perspective que s'inscrit la revendication d'un enseignement «positif» de l'histoire, discipline particulièrement sensible puisque susceptible, dans l'optique libérale, de témoigner des exactions du patriciat à défaut d'édifier les élèves aux modèles antiques. Donc, pour nos libéraux, foin des fameux tableaux chronologiques du Père Loriquet³⁹ récités comme un pensum. Les Tell, Stauffacher ou autres Winkelried n'y seraient pas même cités⁴⁰!

Quoiqu'il en soit, cela collerait assez bien avec l'idéal affiché par le Recteur Drach dans son *Mémoire* de 1834. L'édification aux Anciens doit primer sur l'évocation des héros nationaux: la première procure des modèles de vertus, la seconde pourrait fournir des héros révolutionnaires. Et si les Jésuites semblent bien rester fidèles au système des «abrégés» à mémoriser, c'est certainement en vertu de la croyance alors largement répandue en l'incapacité des collégiens (même jusqu'à 18 ans) à saisir les ressorts cachés de l'histoire, croyance — ou didactique délibérée? — qu'on verra d'ailleurs perdurer jusqu'au XX^e siècle. De leur côté, les libéraux proposent de faire acquérir par les élèves le *Wilhelm Tell* de Schiller, qui vient d'être traduit, afin de «répandre parmi les Suisses l'amour de l'indépendance». Bref, l'éducation doit s'adapter au besoin du temps en bannissant les vieilles méthodes taxées de «gothiques».

³⁷ *Un mot sur l'apologie de l'enseignement des Jésuites de Fribourg, dédié à la Société de Zofingen par la Section fribourgeoise*, p. 17. (Voir la bibliographie des sources annexée).

³⁸ Précisément dans la recension du manuel d'histoire des Jésuites évoquée plus bas, in *Revue Suisse*, Lausanne, VII, 1844, p. 570.

³⁹ Jean-Nicolas Loriquet, auteur d'une série d'abrégés d'histoire sainte et profane «par demandes et par réponses», à la mode des catéchismes, en français et en allemand.

⁴⁰ Kathleen ASHE dans sa thèse sur le Pensionnat (*op. cit.*, pp. 63-69) traite du débat de l'enseignement de l'histoire uniquement dans le cadre de la polémique née autour des articles de *L'Ami du Progrès*, sans évoquer ni l'impact des pétitions libérales, aux rangs desquelles celle de Bulle, pourtant citée en sources, joue un rôle moteur, ni l'affaire Guillaume Tell.

Et le groupe d'élèves qui appuie les revendications bulloises de dénoncer le «dédain» des Jésuites pour les *Landsgemeinde* et la tradition héroïque. Jusqu'au *Sonderbund* en effet, les cantons catholiques voient en l'Autriche une puissance européenne qui partage leur attrait pour la restauration, sentiment traduit par les Jésuites dans leur enseignement. Mais pour la minorité des étudiants libéraux de Saint-Michel au contraire, comme pour leur collègues protestants de la jeune société de *Zofingue*, cultiver le souvenir de l'héroïque libération de la tyrannie autrichienne, c'est remplir un devoir civique⁴¹.

D'avantage peut-être que la querelle du latin, l'enseignement de l'histoire semble bien cristalliser ce nouvel avatar du débat entre Anciens et Modernes marqué au coin de l'helvétisme. Dans ce climat, un professeur aurait même avancé, en pleine classe, que Guillaume Tell n'était «*qu'un assassin*», accusation à laquelle le recteur oppose une liste de 380 compositions d'histoire nationale établissant à l'évidence que les conjurés du Grütli sont bien traités en «*généreux citoyens*». Sans négliger un décalage toujours possible entre l'historiographie préconisée par la Compagnie et la pratique scolaire, ni un souci d'adaptation à l'esprit nouveau (au moins dans les textes), il faut bien admettre qu'en 1841 les Jésuites lithographient un *Résumé de l'histoire de la Suisse*⁴² destiné à leurs élèves, ainsi qu'une *Histoire de l'Helvétie*, l'équivalent d'un «livre du maître», dans laquelle Tell, un des 30 «conjurés» du Grütli, est opposé en héros au tyran Gessler⁴³.

Toujours est-il que l'enseignement de l'histoire par les Jésuites est généralement situé dans un contexte d'édification de la jeunesse à des fins de préservation de l'ordre, conception d'une histoire utilitaire et moralisante dont Kathleen Ashe a bien montré pour le Collège de Fribourg la principale limite:

«*We may still find that they were too narrow in their approach to history. (...) Their aim in the teaching of history seemed to be much more to defend a system of thought than to explore the past objectively.*»⁴⁴

⁴¹ Voir Jean-François BERGIER: *Guillaume Tell*, Paris Fayard 1988, pp. 408-410.

⁴² *Résumé de l'histoire de la Suisse depuis l'origine des Helvétiens jusqu'à nos jours*, SInd. (Fribourg 1841 très probablement), 182 p.

⁴³ *Histoire de l'Helvétie depuis son origine jusqu'à nos jours*. Fribourg (Fr. BELLEFROY, R. P.; auto-graphié chez J. C. Meyer, 279 p.) sd. (1841), pp. 56-59. La «*Revue suisse*» (Lausanne 7/1844, pp. 559-570), sous la plume de F. Salgues, reproche à cette «*assez bonne compilation*» son manque de critique scientifique et sa «*bigoterie*». On semble en vouloir particulièrement aux Jésuites de jeter l'anathème sur Zwingli et Calvin et d'accommoder l'ouvrage à la sensibilité de ses destinataires en amalgamant légende et histoire. Le traitement de Tell n'est pas évoqué.

⁴⁴ Kathleen ASHE: *op. cit.*, p. 69.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas que le Recteur saisisse l'occasion de réaffirmer dans son *Mémoire* l'allégeance du Collège à l'ordre traditionnel en s'appuyant sur l'épître aux Romains: «*Non est potentas nisi a deo*». Mais si le principe de droit divin reste intangible, il est tout de même soumis à la forme légitime du pouvoir, quelle soit monarchique, oligarchique ou démocratique: «*ils la révèrent également, parce que légalement établie, elle est partout une émanation de l'autorité de Dieu même*». C'est une attitude classique des Jésuites: adeptes de l'obéissance absolue à la forme politique établie là où ils exercent, ces fidèles amis de l'ordre arrosent leurs élèves de la doctrine paulinienne sur l'essence divine du pouvoir ou des théories du vicomte de Bonald, le chef de file traditionaliste, sur le devoir sacré d'obéissance. Le problème, c'est qu'à Fribourg, 1830 inaugure une ère de relative libéralisation politique dont on ne sait pas encore si elle a un véritable avenir.

Une école du caractère, à l'imitation des Anciens

De toutes manières, pour les Jésuites, il n'est plus question de transiger. Les Ordonnances françaises de 1828 les ont déjà renforcés dans leur mentalité de «Collège d'exil»⁴⁵ investi de la mission sacrée de sauver ce qui peut l'être des forces traditionnelles menacées par l'ordre libéral montant. Aveuglé par son combat d'arrière-garde, le Recteur ne prend pas conscience de l'avancement de l'histoire: il campe sur ses positions au point même de repousser les velléités de réformes du Conseil d'éducation. C'est le moment où jamais d'affirmer une fois pour toutes le primat des humanités: tel est l'objectif de son *Mémoire*. Plus qu'un simple programme, les études classiques telles que les présente le *Cours d'études* constituent une méthode complète d'éducation dont l'axe essentiel des contenus pour les classes du Collège passe par le latin, le grec et l'histoire édifiante⁴⁶. Tout doit être fait à l'imitation des Anciens,

«*Modèles les plus parfaits à copier, sources pures où l'on puise l'amour du beau, la propriété des mots, la variété des tours, la netteté des expressions, la clarté des idées, la noblesse des sentiments, et par conséquent la vraie et unique manière de bien penser et de bien parler.*»⁴⁷

⁴⁵ Le Pensionnat, c'est-à-dire l'immense internat aujourd'hui disparu qui avait été construit à proximité du Collège, accueillait par centaines les rejetons des familles légitimistes sous la Monarchie de Juillet. Voir Kathleen ASHE: *op. cit.*

⁴⁶ Une étude récente basée sur un lot de 177 copies rédigées vers 1720 dans un collège de Jésuites à Paris (miraculeusement conservées comme brouillons par un père impécunieux) révèle que lorsque le latin occupe une place dominante dans la formation, cela peut aller à l'encontre des performances obtenues en français chez de nombreux élèves. Voir Marie-Madeleine COMPÈRE; Dolorès PRALON-JULIA: *Performances scolaires de collégiens sous l'Ancien Régime. Études d'exercices latins rédigés au collège Louis-le-Grand vers 1720*, Paris Publications de la Sorbonne, Institut de la recherche pédagogique 1992, 263 p.

⁴⁷ Jean-Baptiste DRACH: *Mémoire présenté par le recteur du Collège St.-Michel au Tit. Conseil d'Éducation du Canton de Fribourg (...)*, pp. 6-7. (Voir en annexe: bibliographie des sources).

Alors, les humanités deviennent l'école conférant au caractère «*cette trempe forte*», inspirant «*l'amour de l'ordre et de la règle*». Et dans l'intention de percer le caractère des élèves, on privilégie à Saint-Michel le système du maître unique, titulaire de sa classe, au détriment de l'enseignement par objet dispensé par des enseignants spécialisés, forme combattue aussi parce qu'elle ferait courir le risque à la religion de devenir une vulgaire branche secondaire.

Ainsi, de cette fusion de l'éducation et de l'instruction, de cette «*unité d'homme*», selon l'expression même du Recteur, résulterait un rapport intime entre le maître et son disciple, illustration parfaite de la finalité d'une méthode appliquée dans toute sa rigueur. Fondée sur le tutorat et l'imitation, elle procède par proclamation des savoirs, du haut de la chaire, le professeur, à l'instar du prêtre, officiant entre le Ciel et le monde, en détenteur de la vraie connaissance, investi de la mission sacrée d'inculquer aux élèves les principes d'ordre qui les conduiront au bonheur éternel.

Une méthode, et ce n'est pas son moindre intérêt, qui a aussi la prétention de construire la connaissance. Mémorisation des idées par les textes de référence, traduction, imitation, mise en scène théâtrale développant le sens de la rhétorique. Passé ce cap préliminaire, alors il devient possible de comparer son propre idiome «*avec les plus belles langues que les hommes aient jamais parlées*». C'est l'effort à fournir pour «*sortir de la barbarie*», soutient-on, encouragé par les certitudes du comte de Maistre, l'autre grand représentant de la réaction: «*la langue latine, c'est la langue de la civilisation*». Et d'ailleurs, avec sept heures de latin et deux heures de grec, Fribourg serait «*loin d'être en arrière*» sur les cantons et pays voisins, sans compter que les nomenclatures des sciences sont presque entièrement latine ou grecque et que seule le latin est commun à tous les élèves, de quelque pays qu'ils viennent.

Ce type d'humanités, on le retrouve au début du XX^e siècle à peine transformé, en pleine vigueur, sans qu'il n'ait eu à pâtir de la concurrence des sections latin-sciences ou commerciale créées dans le dernier quart du XIX^e siècle. C'est en effet toujours le modèle des études classiques qui est présenté comme la meilleure des formations possibles pour «*l'homme supérieur*» dans la *Notice* que le Recteur Jaccoud rédige en 1914 pour défendre et illustrer la finalité éducative de son célèbre Collège, à l'occasion de l'Exposition nationale suisse.

II.c..2. La défense des humanités

La fameuse *Notice sur le Collège Saint-Michel de Fribourg* est une œuvre de circonstance, suscitée dans le contexte de l'Exposition nationale de 1914 (Berne) qui donne à Fribourg une occasion d'inscrire son principal établissement d'études secondaires dans une perspective prestigieuse. La publication, rédigée par le recteur Jaccoud lui-même, enrichie des dessins du professeur Ritter, s'ouvre sur l'image évocatrice de

l'Archange saint Michel affublé d'une croix suisse, pourfendant d'hypothétiques ennemis du haut des toits de l'église du Collège. On pourrait lire en filigrane de l'introduction un besoin de compenser l'inflexion récente du rythme séculaire de l'histoire. L'incertitude de l'avenir crée un blocage, une inquiétude sourde qu'il est sans doute possible de conjurer par le maintien des humanités dont il faut par conséquent assurer «la défense», programme qu'indique clairement le titre même du chapitre central de la *Notice*.

Le site, les bâtiments, l'organisation des études, tout concourt ici à faire passer le vieux Collège pour l'établissement suisse présentant «la plus forte individualité»: dans le contexte, il s'agit sans doute d'un euphémisme pour «la plus forte tradition» ou «la tradition la plus pure». Malgré quelques «adjonctions» en effet — une section «industrielle», devenue «commerciale» et une section «latin-sciences», en particulier —, le Collège apparaît encore, selon Jaccoud, «avec les grandes lignes qu'ont lui avaient données au commencement». Ainsi, l'enseignement de la philosophie est maintenu en latin, intégralement, cas unique en Suisse semble-t-il, alors que les autres branches, encore une concession douloureuse, ont cédé aux langues vulgaires dans les années 1870.

Primat des lettres et magistrocentrisme

En dépit des assauts du régime radical et des réformes de la période libérale-conservatrice, les bonnes vieilles humanités et la philosophie n'ont donc pas été touchées: on les considère irremplaçables pour développer la pensée, confirmation de la supériorité des «humaniores litterae» sur les «realia» dans la formation de l'esprit. La distinction entre formation générale — la formation littéraire obtenue par les humanités en six ans de collège — comme condition préalable d'une formation «scientifique» — acquise en deux ans de lycée par la philosophie —, consacre la dualité de la psychogenèse traditionnelle qui conçoit le développement de l'intelligence comme une progression en deux étapes que distinguent bien l'organisation des études de Saint-Michel: une première période longue, reconnue comme parfois fastidieuse mais indispensable, des apprentissages fondamentaux par l'exercice de la version et le drill de la mémoire, sanctionnée par un premier baccalauréat attestant la maîtrise des «*facultés supérieures*»⁴⁸. Alors peut s'ouvrir une seconde période d'études, plus brève, consacrée essentiellement à l'étude de la philosophie, science de référence, coordinatrice des

⁴⁸ On peut difficilement comparer les hiérarchies des opérations intellectuelles conçues au début de notre siècle avec nos propres taxinomies, notamment en raison des diverses connotations sémantiques respectives. Ainsi, faut-il vraiment s'étonner de la différenciation opérée ici selon une classification à laquelle nous ne sommes plus coutumier? Affectif et cognitif confondus, l'imagination semble bien placée «au niveau» de la mémorisation dans la liste des «*facultés*» proposée par Jaccoud.

autres sciences en vertu de sa haute valeur pédagogique: «instrument de formation scientifique le plus complet et le plus parfait», dans la plus pure tradition aristotélicienne, elle introduit à l'étude des sciences particulières, dites «exactes», qui se fondent, elles, sur la seule perception des sens.

Et le fameux système du professeur de classe, si cher aux Jésuites pour son efficacité dans la formation des caractères, n'a pas non plus cédé aux sirènes de l'enseignement par objets. Ainsi, malgré la proscription dont est victime la Compagnie depuis les articles d'exception de 1848, Saint-Michel perpétue quasi intégralement la tradition de ses fondateurs: sa tâche «*spéciale*» reste selon Jaccoud la préparation aux carrières libérales, au premier rang desquelles on place la théologie, par «*une formation (générale) où ce que les Grecs et les Romains nous ont laissé de mieux se combinât, pour exercer l'esprit et l'orner, avec les enseignements et la morale du christianisme*». La mission du Collège restant celle de «*servir à la défense de la religion*», la finalité prescrite par les Pères fondateurs dans le climat de la Contre-Réforme demeure pratiquement inchangée.

Par ailleurs, le contact avec le «*génie antique*» n'offre-t-il pas ce dépaysement et ce «*quelque chose de psychologiquement plus vigoureux, tenant à certaines qualités de race, qui ne se retrouve pas au même degré chez les peuples modernes*»? On retrouve le thème récurrent de la «*barbarie*» dont les humanités aident à sortir pour toucher à la «*civilisation*». Mais il y a aussi l'expression d'un trait de mentalité correspondant à l'avancée de l'impérialisme colonial. On pourrait même sentir un glissement vers les idéologies nées de l'amalgame scientiste et fondant la légitimité de l'ordre social sur une hiérarchie culturelle dont le sommet resterait pur d'apparence, grâce à la référence au «*génie*» gréco-romain. L'enseignement classique, soit les humanités dans le cadre d'un tutorat exercé par le professeur de classe, n'a-t-il pas pour but de «*former des hommes supérieurs*»⁴⁹? Certains préconisent déjà, ailleurs, le génie vulgarisé de la race élue.

Autre trait d'époque propre à différencier les humanités du début du siècle d'avec celles de 1830, une germanophobie rampante charriant les derniers relents de Kulturkampf avant de trahir les craintes suscitées par l'essor de la Grande Allemagne: il faut donc apprendre à la jeunesse à penser par elle-même, par la logique et la philosophie, si l'on veut éviter que «*le maître d'école prussien*» ne réédite Sadowa et Sedan!

⁴⁹ Et cette «*supériorité*» des hommes, elle s'obtient grâce aux études classiques, «*supérieures*» aux études techniques. Jaccoud en veut pour preuve que si les Jésuites avaient réussi à former contre eux les vainqueurs de 48, les fils des familles libérales qui fréquentèrent les sections de l'École cantonale où les humanités avaient été pratiquement prosrites, pendant les années du régime radical entre 1848 et 1856, se révélèrent en revanche incapables de se maintenir au pouvoir. Solide exemple de logique formelle!

Quant à la pédagogie, on compte là encore essentiellement sur la tradition. Elle reste tout entière figée dans le vieux «*principe d'autorité*» adapté aux collèges: «*acceptation docile*» par les élèves de l'enseignement du maître, sans discussion, sans réclamer de preuves et «*sans chercher à vérifier par soi-même*». Telle est la condition du maintien de l'ordre. L'expérience du cœur humain et le sens pratique ne suppléent-ils pas largement à toute autre forme de pédagogie? Acteurs d'un système appelé à nourrir le système, les maîtres doivent se conformer «*pour la manière d'enseigner à ce qu'ils avaient vu au cours de leurs études chez leurs propres maîtres*»: rompus à la parole, ils «*expliquent beaucoup*» et ils tiennent pour «*initiative des élèves*» la reproduction des modèles magistraux par narrations, poèmes, discours ou plaidoyers. L'esprit de la scolastique imprègne encore toute la démarche: dans le processus de transmission — et d'évaluation — des savoirs, c'est bien le verbal qui reste décisif⁵⁰. Concilier les arguments d'une théorie avec les catégories proposées par les Autorités de référence, s'en expliquer publiquement avec logique et aisance, c'est attester des compétences majeures qu'on réclame du chef politique et de ces émules — le prédicateur, l'avocat, le professeur —, particulièrement dans la société traditionnelle où priment les hiérarchies et le sens de la parole.

Arguant l'échec des tentatives de l'abbé Horner⁵¹ pour renouveler la pédagogie au Collège et considérant la méthode de Pestalozzi comme une négation des humanités⁵², Jaccoud reconnaît que la question pédagogique est abandonnée «*de guerre lasse*». D'ailleurs, suprême argument puisé au solide bon sens que confère une foi inébranlable en la tradition, «*même si on essayait de faire autrement, on ne réussirait pas à faire mieux*», conclut le recteur!

L'enseignement de l'histoire événementielle-narrative

Aussi dans ce contexte de fidélité à l'ordre éternel des choses, l'enseignement de l'histoire se doit-il de récuser les acquis de l'école positiviste, alors à la pointe de l'historiographie et fondée sur l'analyse exclusive des documents. Or l'édification des

⁵⁰ Sur le verbal et les processus de transmission des savoirs dans les pédagogies traditionnelles, voir Jean-Paul BRONCKART (Dir.): *Le fonctionnement des discours: un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel-Paris Delachaux et Niestlé 1985.

⁵¹ Professeur à Saint-Michel et à la jeune université de Fribourg, Raphaël Horner a laissé sur *L'Enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges* (Fribourg Librairie de l'Université 1895, 63 p.) un essai qui tente une synthèse entre les méthodes du *drill* allemand, de la panoptique française et de «*l'éveil*» suisse (Pestalozzi).

⁵² En effet, et Jaccoud l'avait bien compris, dans la ligne qui mène de l'humanisme profane, par Rousseau jusqu'aux pédagogies dites «modernes», Pestalozzi prônait la stimulation des dispositions naturelles, tandis que les Jésuites et leurs émules visaient au modelage des intelligences par une proclamation des savoirs, un tutorat sur l'esprit et une direction ferme sur la conscience.

jeunes élèves ne peut se faire sur une discipline «froide et aride». L'histoire, il convient donc de la «raconter de façon littéraire, avec une certaine chaleur communicative, en marquant bien le rôle des personnages principaux et en dramatisant les événements». C'est donc davantage ici l'approche nouvelle qui est contestée, la référence «positiviste» aux sources n'excluant a priori pas la méthode conviviale de l'histoire contée aux élèves que préconise Jaccoud. Mais à l'instar des Jésuites de la Restauration qui, redoutant une remise en cause toujours possible de l'ordre politique et social par l'histoire critique, l'écartaient des programmes, leurs héritiers du début du XX^e siècle font preuve d'une prudence analogue face aux risques de bouleversement. Pour conjurer le danger, l'histoire doit apporter sa pierre à la consolidation de l'ordre établi en privilégiant l'événement et le rôle des grands personnages. L'approche historique dite traditionnelle, bien plus que la méthode d'enseignement, il convient d'insister, c'est-à-dire l'approche par accentuation du conjoncturel et personnalisation des hauts faits, acquiert dans cette perspective, de plein droit, un statut de lieu de mémoire pédagogique, au même titre que tous les autres facteurs constitutifs de la République chrétienne jusqu'aux années 1970. Mais il faut bien comprendre que nous sommes encore au tournant du siècle dans un système de formation réservé à une élite restreinte, vouée aux fonctions supérieures — les professions dites alors «libérales» — un système réservé aux garçons par l'unique canal du Collège. L'Université qui vient d'être fondée est alors considérée comme une haute école formant aux diverses spécialités après la formation générale, donc après la formation morale de base dont le secondaire supérieur garde encore l'exclusivité⁵³.

II.c.3. De la défense à la nostalgie des humanités

L'apologie qui était l'arme blanche de la guerre civile morale entre catholiques et protestants, pour chacun des deux camps bien sûr⁵⁴, perd de sa superbe sans pour autant disparaître de l'arsenal de défense des humanités. La tradition rhétorique de Saint-Michel se maintient, du discours fait à la Ville du haut du premier étage de la cathédrale par l'étudiant jouant saint Nicolas, à la conférence du professeur chargé d'entretenir ses pairs sur un sujet scientifique. Cingria ira jusqu'à évoquer cette «*facilité dans l'élo-*

⁵³ Je laisse évidemment de côté tous les problèmes liés à la réorganisation administrative de Saint-Michel, après la crise des années 1870 (6 recteurs en 12 ans), quand le Collège retrouve son autonomie sous la forme d'une «*direction générale et immédiate confiée au Recteur*» (art. 25 de la loi de 1882). De même, les questions d'évaluation relatives à l'introduction des deux baccalauréats en remplacement des examens annuels publics, sont aussi abandonnées.

⁵⁴ L'humanisme protestant reste animé depuis la Réforme d'un même souffle en faveur des études classiques, en insistant sur leur rôle dans le façonnage de l'éthique protestante par l'accès aux Saintes Écritures.

cution» et cette «clarté dans le cerveau» qu'on ne trouverait ni à Genève, ni à Neuchâtel⁵⁵.

Mais il y a davantage que la simple pratique de l'éloquence. Les tenants de la tradition orientent maintenant leur discours sur les craintes que suscite la montée du monde industriel. La ségrégation sociale qu'accentue l'industrialisation secrète un renforcement des barrières culturelles entre masses populaires et élites⁵⁶. La «*décadence*» qu'on croit percevoir comme une résultante de ces bouleversements, on voudrait l'enrayer par une réaffirmation des valeurs supérieures de la civilisation européenne traditionnelle. Comme l'a montré Arno Mayer pour l'ensemble de l'Europe occidentale, une telle perspective revigore les hiérarchies d'Ancien Régime qui restent encore dominantes, jusqu'à l'entre-deux-guerres⁵⁷. C'est dans ce contexte que les humanités, apanage de l'élite, trouvent une nouvelle justification⁵⁸.

Pour Léon Savary, ancien élève d'origine protestante, correspondant de la Tribune de Genève à Paris, sans latin, «il n'y a pas d'instruction véritable. Il y a instruction publique, gratuite et obligatoire, c'est-à-dire rien.»⁵⁹ Et vouloir fonder «l'unité de la République sur une culture commune», c'était bon pour les hommes de 48, «ivres de sottise». Les études doivent contribuer au maintien de la hiérarchie sociale idéale dont l'image est celle d'une élite et d'une civilisation «supérieures». Le latin est donc une école de pensée réservée à l'aristocratie de l'esprit et «la civilisation se désagrège pour l'avoir oublié». Une élite élargie, en principe, aux rangs de tous ceux qui peuvent s'y élever, dont les «primaires» — ceux qui n'ont pas fait leurs humanités, «fort braves gens et fort utiles» — demeurent exclus.

Évaluation normative et élitisme scolaire

Avec un mode d'évaluation dans lequel les compositions sont «passées au crible» du professeur, quand les copies ne sont pas simplement «marquées d'un chiffre», la principale chance de promotion réside dans le respect des normes imposées par les abbés maîtres de classe: «(tout n'est pas exact) mais c'est joliment écrit. De la littéra-

⁵⁵ Charles-Albert CINGRIA: *Musiques de Fribourg*, Belles-Lettres Fribourg 1945, pp. 25, 49.

⁵⁶ Voir Robert MUCHEMBLED: *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*. Essai, Paris Flammarion 1978, «Destins de la culture populaire (XIX^e-XX^e siècle)», pp. 376 ss.

⁵⁷ Arno MAYER: *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris Flammarion 1983, en particulier chap. 5: «Vision du monde: le darwinisme social, Nietzsche, la guerre».

⁵⁸ Sur ce sujet, et pour les Collèges valaisans par exemple, on consultera «L'idéal classique», in Benjamin RODUIT: *Les Collèges en Valais de 1870 à 1925. Tradition ou modernisation*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, quatrième série, t. 1, Lausanne 1993, pp. 94 ss.

⁵⁹ Léon SAVARY: *Le Collège Saint-Michel*, op. cit.

ture! Je vous ai mis 5»⁶⁰. Dans cet exemple, le travail est évalué en fonction d'une aptitude générale à rédiger, égale à celle de s'exprimer, primant la mesure des domaines cognitifs. Les critères d'évaluation n'étant pas spécifiés, la réussite dépend donc pour une large part de la faculté de l'élève à deviner les attentes implicites du professeur. Elle tient aussi dans sa capacité à suppléer, par un travail individuel, aux éventuelles carences de l'enseignement relativement à ses buts, du moins aux buts que l'élève peut supposer comme ceux qu'il doit atteindre. Et nous retrouvons l'influence de l'environnement culturel, outre l'imprégnation du modèle professoral, le cadre monumental édifiant de Saint-Michel et sa fonction suggestive des comportements à adopter pour parvenir à l'insertion sociale, par l'éducation. Bien entendu, face à cette quasi magie du magistère pédagogique, chacun cherche à opposer sa stratégie. Gonzague de Reynold dont le rang fait du succès scolaire une question d'honneur, reconnaît qu'il n'aurait jamais réussi sans une longue préparation parallèle, cette seconde éducation «*qu'il se donnait à lui-même*». Et il avait échafaudé pour parvenir à ses fins une double parade, classique: conserver une année d'avance sur les programmes et privilégier l'étude des branches de prédilection au détriment des autres⁶¹.

C'est le prix des pédagogies impositives assorties d'un type d'évaluation normatif, en particulier par l'effet Pygmalion qu'il exerce sur les partenaires de l'éducation⁶². Tout concourt donc ici à une cooptation de «*l'aristocratie de l'esprit*» par «*l'aristocratie de l'esprit*». Le système n'est toutefois pas totalement hermétique. A en croire une appréciation imagée de *L'État de Ciel*, il autoriserait tout de même l'accès aux professions libérales de «*quelques fils de paysans et d'un fils d'ouvrier par classe*» de 40 élèves, avec la perspective pour les premiers surtout d'une entrée au Grand Séminaire⁶³. Un timide évasement social permettant d'évoquer pour la légitimité de l'ensemble du système, une certaine démocratisation des études, et en dépit du prix élevé de l'uniforme capable de mettre à lui seul le Collège hors de portée des revenus modestes⁶⁴. Quoi qu'il en soit, «*Saint-Michel ne (doit-il) pas être la pépinière des pré-*

⁶⁰ «*Plus tard vous ne m'auriez pas toujours "mis" 5*», ajoute Savary, sans doute pour suggérer la relativité du barème appliqué par son professeur de lettres. SAVARY Léon, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., pp. 51, 65.

⁶¹ Gonzague de REYNOLD: *Mes Mémoires*, op. cit., T II, pp. 217 ss.

⁶² Les pédagogies centrées sur le maître dont il faut reproduire les attentes pour gagner l'accessit, jouent essentiellement, comme le Pygmalion de la mythologie, sur un ressort psychologique ancré au plus profond des pratiques sociales: en épousant l'image qu'on lui présente comme l'incarnation d'un idéal de connaissances et d'aptitudes, celle de son professeur et de son système d'éducation, l'élève assouvit un besoin de conformité, tandis que le maître exerce une fonction de maintien des valeurs et de gardien de l'ordre.

⁶³ Claude MACHEREL; Jean STEINAUER: *L'État de Ciel*, op. cit., p. 62.

⁶⁴ Cela pouvait arriver que par la grâce d'une fondation pieuse ou d'un abbé à la générosité bien comptée, un subside vienne résoudre la question de l'achat de l'uniforme, ce qui favorisait, le cas échéant, les

dicateurs, des orateurs au barreau ou dans les conseils, des magistrats aux vues larges et justes, des professeurs compétents dans leurs disciplines?»

s'exclame un professeur en 1957 encore⁶⁵! Une orientation professionnelle indiquée à la classe dès le premier cours — une «*lectio brevis*» *ex cathedra* où l'abbé martèle la finalité du cursus — et pratiquée dès la première composition dont le sujet permet de dépister les vocations et d'appuyer les plans de carrières nobles⁶⁶. À la fin de l'année, comme le faisaient déjà les Jésuites, paraît le «*catalogue*» public, palmarès des «*bons élèves*» et tableau d'infamie des «*insuffisants*» que l'humiliation pousse le plus souvent, d'après Reynold, à quitter le Collège⁶⁷.

Sans doute, la référence au modèle professionnel aristocratique implique-t-elle une sélection sociale de type élitare. Telle est toujours la norme de l'époque, et ce qui frappe plutôt, c'est cette volonté de lui plaquer une certaine dimension démocratique: la prise de conscience du retard des structures sociales peut passer par ce genre d'extrapolation compensatrice que révèlent d'autres indices encore. Ce professeur par exemple, apostrophant un fils de famille afin qu'il ôte ses gants parce que finalement, on est quand même «*en démocratie*»⁶⁸.

Dernier avatar de la «pédagogie traditionnelle»

Dans ce contexte de préservation du modèle de société acquis, le rejet des nouvelles méthodes pédagogiques s'inscrit comme un corollaire: «*les ahuris de l'Institut Jean-Jacques Rousseau qui en sont encore à chercher le moyen de rendre les leçons intéressantes*», voient leurs efforts relégués par Savary au rayon des méthodologies bonnes pour les élèves paresseux. Indiscutablement, dans ce domaine, «*tout, absolument tout*» doit dépendre du professeur, un «*homme supérieur*», toujours investi de cette fonction sacrée qu'on a déjà observée chez les Jésuites comme découlant davantage du charisme que de la dimension professionnelle de l'enseignant. Le programme de lettres atteste d'une position de repli analogue, probablement par nostalgie d'un âge classique et

enfants de milieux modestes animés d'une vocation, et créait ainsi une variante de la sélection normative. Quant à l'hypothèse méritocratique suggérée par *L'État de Ciel*, en l'absence de données expérimentales, elle ne peut être vérifiée, bien qu'elle corrobore certains témoignages.

⁶⁵ Yves BONFILS: «De l'École cantonale à la réorganisation du Collège en 1857», in: *Le Message du Collège*, Fribourg, X, 1957 n° 2.

⁶⁶ Ainsi, le jeune Gonzague de Reynold en difficulté pendant sa première année de Collège. À la composition d'entrée en 2^e année sur le sujet: «*Qu'est-ce que vous voudriez être?*», il obtient la clé du succès scolaire en avouant son dessin d'embrasser une profession libérale particulièrement prestigieuse aux yeux d'un professeur de lettres: écrivain! Gonzague de REYNOLD: *Mes Mémoires*, op. cit., T II, pp. 218-219.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 220-221.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 210. «Démocratie» est sans doute entendu ici dans son acception ancienne de «république».

donc, parallèlement, par incompréhension de l'époque: «*la littérature contemporaine n'a guère sa place ici*», tandis que la philosophie, «*très développée*», continue d'être enseignée en latin. L'histoire, de son côté, reste une réduction du passé à la peinture édifiante de caractères: les personnages clés des grands thèmes chrétiens ressuscitent sous la rhétorique captivante du maître, telle, à en croire Savary, Blanche de Castille suppliant saint Louis de ne jamais tomber en état de péché mortel.

On ne remet pas en question non plus la maturité tardive des élèves. Ce n'est qu'en 6^e, à 18 ans, que «*le moment de commencer à réfléchir, à raisonner, à comparer*» arrive pour les élèves. Ce droit acquis, entrer au lycée implique qu'on soit désormais «*traité en homme*» et appelé «*Monsieur*» par ses professeurs. On obtient alors la liberté de fumer dans la rue et de suivre des cours de philosophie. Ainsi, la philosophie, aboutissement des humanités, entre dans le rituel d'«adultisation». Au même titre que le tabac atteste de la maturité physique — supporter la fumée est admis comme un signe de virilité —, l'enseignement de la philosophie ouvre les portes de la maturité intellectuelle, de l'indépendance d'esprit: il est conçu dans l'idéal pour initier au choix du «bon» système de pensée, celui qui convient justement à «*l'aristocratie de l'esprit*».

Finalement, résistant aux bouleversements de l'après-guerre, l'idéal des humanités serait loin de s'étioler. Du moins faut-il, pour s'en convaincre, accréditer le témoignage d'un ancien élève placé dans la perspective d'exalter peut-être le temps béni de sa jeunesse studieuse⁶⁹. Ainsi, ce Dominicain ancien élève du Collège pour qui l'humanisme, bien davantage qu'une fixation à l'Antiquité gréco-romaine, doit éveiller la beauté de l'homme dans l'âme des élèves: un jeune garçon perdrait son temps à n'avoir jamais «*pleuré avec Achille sur le cadavre de Patrocle*». Encore un peu et la littérature devient «une célébration», le poète un «Messie» tandis que les textes classiques amènent à la compréhension de l'existentialisme athée. Finalement, Iphigénie préfigurant le Golgotha, le paganisme s'élève au niveau du christianisme! Et l'on retrouve, quatre siècles après le *Ratio* de saint Ignace, cette grande finalité des Jésuites de récupérer le néopaganisme issu du courant humaniste de la Renaissance. Sans doute la finalité n'est plus la même: œuvrer à la Réforme catholique «*Ad maiorem Dei gloriam*» d'un côté, initier à la pensée, proposer une culture philosophique, de l'autre. Jacques Chessex lui-même, pour un an passé à Saint-Michel (1951-1952), reconnaît avoir été «*prodigieusement nourri, avec générosité, finesse, exigence*». Pour le futur prix Goncourt, c'était passer «*d'un pays desséché de positivisme*» à une «*liberté merveilleuse*»⁷⁰.

⁶⁹ Pierre-Marie EMONET, O. P.: *En classe de l'Abbé Dutoit*, Fribourg Éditions Universitaires 1988.

⁷⁰ «Liberté merveilleuse» in: *Construire* n° 9 (2 mars 1994), p. 26.

En dépit du manque de recul, il y a peut-être un dernier élément à prendre en compte dans ce qui apparaît aussi comme un climat de résistance aux «*assaut(s) des idées et des structures nouvelles*». L'ouvrage du Quatre centième anniversaire de Saint-Michel voudrait traduire toute l'«*angoisse*» d'une génération dépassée par l'accélération de l'histoire⁷¹. Paru au terme de la décennie qui a vu Fribourg basculer dans la société postindustrielle, il témoigne aussi de la permanence d'un héritage plurisécularaire. En effet, hormis l'instauration de «*Comités de classe*», agitation réduite à l'état de «*mini-émeute*» par les auteurs, Mai 68 marquerait plutôt une occasion de réaffirmer le caractère confessionnel de l'enseignement du Collège (alors qu'un groupe d'élèves en avait demandé en vain l'abrogation), mais en accord désormais avec la Constitution fédérale: «*enseignement religieux*» obligatoire jusqu'à 16 ans, puis cours de «*sciences religieuses*». Par ailleurs, si l'on excepte une allusion à la transformation d'une salle de gymnastique et la mention d'un achat de microscopes, le chapitre intitulé «*Pédagogie des Jésuites et Collège d'aujourd'hui*» se cantonne dans un historique, sinon une apologie, des méthodes d'enseignement de la Compagnie. Le lien entre cette pédagogie pour un autre temps, une autre société, et ce qui est désigné dans l'expression «*Collège d'aujourd'hui*», apparaît en conclusion sous la forme d'une citation du «*voltairien*» Savary. Le qualificatif est sans doute utilisé pour rendre le témoignage crédible a contrario: «*sans les Jésuites, non seulement Saint-Michel ne serait pas, aujourd'hui encore, ce qu'il est, mais il n'existerait pas*». C'est bien cet «*aujourd'hui*» vécu par le collégien Savary au début du siècle qui est au terme du même siècle encore, comme la référence intemporelle d'historiographes nostalgiques, en dépit des avancées scientifiques et pédagogiques spectaculaires vécues depuis par l'établissement fétiche des Fribourgeois.

Mais cette pédagogie idéale ou idéalisée, encore pratiquée pendant la longue carrière d'enseignant des deux auteurs qui avouent en 1980 quarante ans de maison, on la retrouvait *in extenso* dans la *Notice* de 1914 du recteur Jaccoud. L'identité de vue entre l'exposé du début du siècle, lui-même inspiré des programmes des années 1830, et la recension qu'en font les deux professeurs vers 1980, est frappante. La filiation par les textes du XIX^e siècle, eux-mêmes fondés sur la réforme du *Ratio studiorum* originel, apparaît clairement. Dans la longue durée de quatre siècles d'éducation et d'instruction, cette pédagogie définie avec une rigueur et circonscrite avec précision, mérite pleinement dans la République qui l'a embrassée comme exercice spirituel et apprentissage social pour la formation de son élite, le titre de «*lieu de mémoire*». Un lieu de mémoire dont le contenu pédagogique s'est aujourd'hui transformé sous l'effet des divers cou-

⁷¹ Jean-Denis MURITH; Georges ROSSETTI: *Le Collège Saint-Michel*, Fribourg Éditions St.-Paul 1980.

rants réformateurs, sans récuser toutefois l'héritage, et à l'intérieur d'un contenant monumental heureusement préservé.

Méthode éducative fondée sur les vérités éternelles et universelles du Vrai, du Bien, du Bon et du Beau, orientée vers l'étude des Anciens sous les auspices de la philosophie mère des sciences, l'humanisme a inspiré l'enseignement du Collège Saint-Michel autant qu'ailleurs. Et plus longtemps qu'ailleurs, peut-être, dans la mesure où l'héritage des humanités a, ici, perduré relativement pur jusqu'au troisième quart du XX^e siècle. Et les mépris — du pratique, du technique... — autant que l'élitisme dont la méthode se parait pour mieux se préserver des valeurs modernes et de l'éducation de masse, s'accompagnaient d'une volonté de respecter l'homme en plaçant les étudiants en face de la diversité des styles et des opinions et en référence au modèle chrétien.

Nous vivons à l'heure des «retours», au nombre desquels figure en bonne place celui de l'enseignement du grec et du latin, dans les cantons de tradition protestante aussi⁷². Et cette rapide «étude de cas»⁷³ nous remémore, par problématique des lieux de mémoire interposée, un aspect du legs séculaire des humanités telles que les révèlent les témoignages volontaristes de ceux qui les ont pratiquées et illustrées à Saint-Michel.

⁷² Je signale pour le canton de Vaud par exemple: «Actualité du latin. Douze regards». Textes rassemblés par Yves GERHARD; Philippe MUDRY, in *Cahiers de la Renaissance vaudoise*, Lausanne Cahier de la Renaissance vaudoise 1994, n° 127, 175 p. Les arguments avancés en faveur du latin et des humanités dans l'introduction restent identiques à ceux qu'opposaient au XIX^e siècle les Jésuites aux projets libéraux de réformes scolaires: «le latin est nécessaire à tout travail sérieux en histoire antique et médiévale, en philosophie, en théologie»; il est «utile pour former l'esprit de synthèse, cette fonction supérieure de l'intelligence»; il n'est pas une langue morte: les zoologues, les botanistes, les pharmaciens..., les chanteurs l'utilisent; «à défaut d'être parlée, cette langue se voit, se lit et se chante»; «les gymnasiens doivent tous faire de la philosophie et des sciences, et les cours doivent viser la formation générale, l'exercice du raisonnement et du jugement, plus que les connaissances propédeutiques» (pp. 8-9).

⁷³ Fondée, je le rappelle, sur quelques sources imprimées qui ne révèlent que de façon très lacunaire, donc artificielle, la réalité des pratiques scolaires. Elles privilégient donc une image recréée et très certainement idéalisée des humanités à Saint-Michel. Et puis, bien entendu, Saint-Michel ne saurait plus se réduire à la mémoire de ses seules humanités.

Bibliographie

I. Sources imprimées et monographies (ouvrages, brochures, articles) à caractère de sources

Par ordre chronologique⁷⁴

1. *Pétition du Conseil municipal de la Ville de Bulle, au Conseil d'État de la Ville et République de Fribourg; pour demander le changement de la forme du Gouvernement*, slnd (1830), 15 p.
Résolution prise le 28 novembre 1830, 3 jours avant la «Journée des bâtons» (2 déc.), par 70 «pères de famille et chefs de maisons» de Bulle réunis en «Assemblée générale des bourgeois et habitants», transmise par le Conseil municipal de Bulle «unanime».
2. *Observations présentées aux membres du Conseil de la Ville de Bulle sur la pétition adressée au Gouvernement de Fribourg*, Par: L. S., *Fribourgeois ami de son pays*, sl (1830), 11 p.
3. *Apologie de la pétition du Conseil Municipal de la Ville de Bulle, ou Réponse aux observations de M. L. S. au sujet des RR. PP. Jésuites*, Par le Conseil Municipal de Bulle. Signé: Le Syndic, président du Conseil, F. Glasson; le Secrétaire, F. S. Geinoz, sl (1831), 14 p.
4. *Un mot sur l'apologie de l'enseignement des Jésuites de Fribourg, dédié à la Société de Zofingen par la Section fribourgeoise*, Fribourg 1831, 19 p.
Par des «Étudiants de la section fribourgeoise de la Société de Zofingen, et plusieurs autres qui ont fréquenté le Collège».
5. *Apologie de l'enseignement des Jésuites de Fribourg, adressée à Messieurs du Conseil-Municipal de Bulle, en réponse à l'Apologie de leur pétition au gouvernement*, Fribourg 1831, 32 p.
Annexe: liste des titres des compositions d'histoire nationale rédigées par les élèves des Jésuites du Collège Saint-Michel, par année, 1824-1830 (pp. 33-36).
6. DRACH Jean-Baptiste (de la Compagnie de Jésus, Recteur du Collège Saint-Michel). *Mémoire présenté par le recteur du Collège St.-Michel au Tit. Conseil d'Éducation du Canton de Fribourg, en réponse au rapport sur l'enseignement du Collège*, Fribourg 1833.
Le Mémoire est adressé le 21 décembre 1833 au Conseil d'Éducation pour répondre au *Rapport sur l'enseignement du Collège* fait au même Conseil. La publication de ce document confidentiel est faite suite aux extraits qu'en publia *L'Ami du progrès*.
7. *Cours d'Études du Collège St.-Michel à Fribourg en Suisse*, 1834. Insérés in: *Les Jésuites du Collège St.-Michel à Fribourg en Suisse*, Lausanne 1834, T I., 70 p.
8. «Petit dialogue pour la plus grande intelligence des nos 7 à 16 du journal intitulé «L'Ami du Progrès» ou triste fin et suicide maladroît du pauvre R.... (Jean-Joseph Ruffieux⁷⁵) rédacteur de cette feuille», in *Les Jésuites du Collège-St. Michel à Fribourg en Suisse*, Lausanne 1834, T II, 152 p.
Dialogue familial et fictif entre MM. Brouillard (personnage naïf de la famille allemande Nebel, naturalisé, ami et collaborateur du journaliste R...., détracteur des Jésuites) et Clairvoyant (bourgeois exemplaire, champion des Jésuites), interrompu par M. Progrès (personnage distingué, incarnant la haute société fribourgeoise) qui entre en scène à la fin du débat pour l'arbitrer en faveur des Jésuites.
9. *La Vérité vengée par la reconnaissance, ou Lettres de Quelques Étudiants du Collège St.-Michel, en réponse aux Articles de Monsieur R.... sur l'enseignement des Jésuites à Fribourg*, Lausanne par un groupe de 5 (?) élèves («J.J.J.P.L.») du Collège St.-Michel (8 lettres).
Une lettre de lecteur insérée dans *L'Ami du progrès* (11 avril 1834); huit lettres en réponse aux articles de *L'Ami du Progrès* (avril-juillet 1834), toutes signées «J.J.J.P.L.». Inséré in: *Les Jésuites du Collège St.-Michel à Fribourg en Suisse*, Lausanne 1834, T II. III / 115 pp.
10. Jean GREMAUD: «Collège Saint-Michel de Fribourg. Notes chronologiques», in *Nouvelles Étrennes Fribourgeoises*, XXI, 1887, pp. 77-82.

⁷⁴ Les références bibliographiques des autres ouvrages consultés sont mentionnées directement en notes.

11. Jean-Baptiste JACCOUD (recteur): *Notice sur le Collège Saint-Michel* (Dessins de F.-L. Ritter), Fribourg Imprimerie Saint-Paul 1914, 26 hors texte, XII / 221 p.
12. Auguste SCHORDERET: «Le Collège Saint-Michel», in *Annales Fribourgeoises*, VI, 1918, pp. 49-90.
13. Léon SAVARY: *Le Collège Saint-Michel*, Paris-Neuchâtel Institutions et traditions de la Suisse romande, collection publiée sous la direction littéraire de Henri de Ziegler, sd (1932), 137 p.
14. Édouard CANTIN: «Au cours d'un siècle», in *Le Message du Collège*, X, 1957, n° 2, Fribourg 1957, pp. 50-74.
15. Yves BONFILS: «De l'École Cantonale à la réorganisation du Collège en 1857», in *Le Message du Collège*, X, 1957, n° 2, Fribourg 1957, pp. 75-88.
16. Pierre-Marie EMONET O. P., *En classe de l'Abbé Dutoit*, Fribourg Éditions Universitaires 1988, 26 p.
17. Jean-Denis MURITH; Georges ROSSETTI: *Le Collège Saint-Michel*, Fribourg Éditions Saint-Paul 1980, 75 p.
18. Documents présentant un intérêt mineur dans la problématique choisie, les brochure des années 1830 suivantes n'ont pas été utilisées:
 - . *Premier avertissement à la population catholique du canton de Fribourg*, 1831.
 - . *Réclamations du Vénérable Clergé du Canton de Fribourg (...)*, 1834.
 - . *Les revenus du Collège St. Michel de Fribourg (...)*, 1834.
 - . *Les Séminaristes Calomniés par «L'Ami du Progrès»*, 1834.
 - . *La Voix de la Vérité, ou Réponse aux Diatribes du «Journal du Progrès»*, 1834.

⁷⁵ De Broc (Gruyère), directeur à Delémont et inspecteur à Berne avant de reprendre momentanément la direction du Collège de Fribourg sous le régime radical, député et inspecteur des écoles sous le régime libéral-conservateur, historien prolifique. Voir Kathleen ASHE: *op. cit.*, pp. 184-185.